

la
cgt

LABORATOIRES
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



PENTECOTE : EPISODE 9

Après la série d'échecs en CE sur tous les sites, la Direction continue de vouloir imposer la suppression du congé sans solde et menace de passer en force par un accord unilatéral d'ici fin janvier 2013.

Mais pour cette année encore, l'avenant de 2006 reste en vigueur :

Art 1 .1 « **A la demande de l'ensemble des partenaires sociaux, la possibilité est également ouverte aux collaborateurs d'affecter un jour de congé sans solde le lundi de Pentecôte** ».

(La CGT n'avait pas signé l'accord initial de 2004 ni cet avenant)

Pour nous, la solidarité envers les personnes âgées ne peut passer par l'acceptation du travail gratuit et un rallongement de la durée légale du travail.



C'est une remise en cause des conventions collectives et un recul social. De plus, cette loi est en tout point arbitraire et n'a pas réglé, les problèmes pour lesquels elle a été créée.

Lors de la dernière paritaire, la Direction a déclaré que chaque manager aura pour consigne de culpabiliser les salariés sur le coût de la pose d'un jour sans solde, et **d'inciter fortement** à la pose d'un RTT ou d'un congé payé.

Rétablissons la réalité !

Si les 6700 salariés PF posent un RTT ou un congé payé, ils **offrent** 52 min chacun à l'entreprise.

Explications :

- La journée de solidarité est de 7h
- Un salarié qui vient travailler ou qui pose un jour sans solde ce jour-là : 7h
- Un RTT ou un congé payé = 7h52mn (472mn)
- 6700 salariés X 52mn = 348 400 mn = 738 jours = 3,48 années de travail (212 jours ouvrés).

Depuis 2006, 85 % des salariés ne travaillent pas ce jour-là,

Soit 2,4 à 2,7 années de travail offertes (si on estime à 10 à 20 % la pose de congé sans solde)

SOIT de 14 à 15 ANNEES DE TRAVAIL GRATUIT OFFERTES A L'ENTREPRISE !

Mais cela ne semble pas suffire à la Direction, elle propose un nouvel avenant pour supprimer cette possibilité de sans solde !

Au-delà de l'arnaque de la journée de Solidarité,

L'ENTREPRISE VEUT VOLER PRES D'UNE HEURE A CHAQUE SALARIE !

Quand est-ce que l'entreprise va enfin offrir cette journée à ses salariés comme le font déjà d'autres entreprises ?





DIVIDENDE DU TRAVAIL

Cette année, il n'y aura pas de Dividende du travail !
En 2011, l'entreprise a dégagé
un résultat net de 66 millions d'euros

PENIBILITE

La CGT a signé l'accord de méthode pénibilité (qui permettra un diagnostic des situations pénibles) afin de laisser la possibilité à l'entreprise de mettre en place un accord à la hauteur de nos revendications.

Malgré tout, nous restons en désaccord sur certains points.

Nous avons joint à notre signature un courrier qui détaille les points précis que nous souhaitons voir évoluer dans le prochain accord.



NEGOCIATIONS SALARIALES

Afin de préparer les prochaines négociations salariales et d'établir un comparatif (*site/métier/groupe/autres entreprises LEEM*), **nous avons besoin de votre aide**, car l'entreprise nous refuse ces informations.

Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce mini questionnaire et de le remettre à votre représentant CGT de site.

SITE :.....Réseaux
Femme Homme
Poste occupé :
Groupe :.....Niveau :.....
Ancienneté :.....
Salaire de base (*1^{ère} ligne du bulletin de salaire*) :
Et /ou Salaire net moyen :.....
Année du dernier changement
de groupe ou niveau :
Augmentation au mérite : Pour Contre



Avène : Daniel Anelli / Frédéric Fabre

Cauquillous : Sylvie Pradelles-
Latché/Didier Armengaud

Gaillac : Yann Navarro

Gien : Didier Jousse/Dominique Pereira

Langlade : Bruno Buccelli

Les Fontaines/Réseaux : Fabrice Parcq

Pau : Bruno Gabaix

Péraudel/Campans : Lionel

Pastre/Sandrine Boyer/Isabel Henry

Saint Augustin : Alexia Bompart

Soual : Ludovic Poughon/Françoise
Severac

Ussel : Florent Da Costa

Pour les autres sites et les réseaux : Lionel Pastre (Péraudel / lionelpastre@aol.fr)